

Nom commercial : **SOLUTION AZOTÉE 20% +S**

1. Identification de la substance / préparation et de la société / entreprise

Nom commercial du produit : **SOLUTIONS AZOTÉE 20% + S**Fournisseur :
distributeur :Agrium Europe S.A.
Avenue Louise 326
Bte 36
B – 1050 BRUXELLES - Belgique
Tél. : +32 (0)2 646 70 00
Fax : +32 (0)2 646 68 60

Utilisation : Fertilisant liquide azoté et soufré pour l'agriculture

Appel d'urgence : National Chemical Emergency Center
Abington
Oxfordshire – United Kingdom
Tel : +44.208.762.8322

2. Composition / Information sur les composants

Caractérisation chimique de la préparation :
Solution aqueuse de sels minéraux et d'un composé organique.

Composant dangereux présent sous les limites de classement :

Contient : Ammonium nitrate
No CAS : 6448-52-2 No EINECS : 229-347-8
Etiquetage : **Comburant** ; R 8-9
Teneur : 31%

Composé minéral :

Contient : Ammonium sulphate
No CAS : 7783-20-2 No EINECS : 231 -984-1
Cette substance n'est pas réglementée.

Composé organique :

Nom : Urée N° CAS : 57-13-6 N° EINECS : 200-315-5
Cette substance n'est pas réglementée.

Les sels contenus dans le mélange contiennent les ions suivants :

Sulfate : SO_4^{--} Ammonium : NH_4^+
Nitrate : NO_3^-

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

selon la directive 91/155/CEE modifiée

Création le : 08/01/2007 révision: 10/10/10
Version : 2.0

Page : 2/6

Nom commercial :

SOLUTION AZOTÉE 2%% +S

3. Identification des dangers

| | |
|------------------------|--|
| Classement européen : | Cette préparation est réglementée selon les Directives européennes 67/548/CEE et 1999/45/CE, leurs adaptations et leurs annexes. |
| Risque(s) CE : | Aucun. |
| Pour l'homme : | Un contact avec les yeux provoque une irritation avec sensation de brûlure. Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer des irritations. En cas d'ingestion une irritation des voies digestives est possible. En cas de présence dans un incendie, la décomposition du produit libère des gaz corrosifs et toxiques, et favorise la combustion des matières organique. |
| Pour l'environnement : | Un déversiment du produit dans des eaux stagnantes peut provoquer d'algues. |

4. Premiers secours

| | |
|-------------------------|--|
| Inhalation : | En cas d'inhalation d'aérosols, sortir la personne à l'air frais. En cas de difficultés respiratoires, appeler un médecin. |
| Contact avec la peau : | Enlever les vêtements souillés. Laver abondamment à l'eau et au savon. |
| Contact avec les yeux : | Rincer soigneusement et abondamment à l'eau en maintenant les paupières écartées. Consulter un ophtalmologiste si une irritation apparaît ou persiste. |
| Ingestion : | Si la personne est consciente, rincer la bouche, faire boire plusieurs verres d'eau, ne pas essayer de faire vomir. En cas de malaise, appeler un médecin. |

5. Mesures de lutte contre l'incendie

| | |
|---------------------------------------|--|
| Moyens d'extinction | |
| appropriés : | Eau pulvérisée en grande quantité, poudre chimique. |
| déconseillés : | Aucun. |
| Risques particuliers en cas de feu : | Non combustible. Par décomposition, génère des fumées et des gaz corrosif et toxiques de SO(x), NO(x) et de NH ₃ . Consulter chapitre 10. |
| Equipements spéciaux d'intervention : | Le port d'un appareil respiratoire autonome est vivement recommandé. |
| Indications annexes : | Refroidir les récipients exposés au feu. Eviter le rejet des eaux d'incendie dans les égouts. |

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

| | |
|---|---|
| Précautions individuelles si déversement / écoulement : | Eviter si possible le contact avec la peau et les yeux. Protections individuelles, voir chapitre 8. |
| Nettoyage / absorption : | Endiguer la fuite. Ramasser le produit avec un absorbant inerte pour liquide et le mettre dans un récipient. Evacuer pour élimination ou utilisation comme fertilisant. Laver la zone contaminée avec beaucoup d'eau. |
| Précautions pour la protection de l'environnement | Ne pas rejeter le produit récupéré tel quel dans l'environnement, prendre des précautions pour sa dispersion. |

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

selon la directive 91/155/CEE modifiée

Création le : 08/01/2007 révision: 10/10/10
Version : 2.0

Page : 3/6

Nom commercial :

SOLUTION AZOTÉE 2%% +S

7. Manipulation et stockage

Manipulation : Pas de mesures spéciales à prendre en cas de manipulation selon les règles d'utilisation. Eviter tout échauffement. Travailler dans une zone ventilée.

Stockage : Stocker les récipients, à température ambiante (+ 10 à + 25°C), dans un local bien ventilé.

8. Contrôle de l'exposition /protection individuelle

Paramètres de contrôle spécifiques : Le produit ne comporte pas de composant ayant une limite d'exposition connue.

Mesures techniques : Ventilation des postes de travail.

Équipement de protection individuel :
Protection respiratoire : masque à cartouche en cas d'aérosols.
Protection des mains : gants en caoutchouc néoprène
Protection des yeux : lunettes de sécurité

Vêtement de protection approprié en cas de manipulation de grosses quantités.

Hygiène de travail : Se laver les mains après le travail. Ne pas boire, manger ou fumer sur le lieu de travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect : liquide

Couleur : incolore à jaunâtre ou brunâtre

Odeur : légère d'ammoniac

pH : 6,8

Changement de phase : Point de fusion : non déterminée
Point d'ébullition : supérieur à 100°C (décomposition du mélange)

Point éclair : non applicable

Température d'inflammation : non applicable

Limites d'explosibilité : Inférieure : non déterminée
Supérieure : non déterminée

Masse volumique (kg/dm³) : 1,26 à 1,30 à 20°C

Solubilité dans l'eau : totalement soluble

Coefficient de partage n-octanol / eau : non déterminée

10. Stabilité et réactivité

Stabilité : Le produit est stable dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

Conditions à éviter : Aucune en cas d'application et de manipulation conformes aux conditions d'utilisation.
Eviter une forte montée en température (formation d'ammoniac).

Matières incompatibles : Les alcalins forts, les hypochlorites, les perchlorates, les agents réducteurs.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

selon la directive 91/155/CEE modifiée

Création le : 08/01/2007 révision: 10/10/10
Version : 2.0

Page : 4/6

Nom commercial :

SOLUTION AZOTÉE 2%% +S

| | |
|---------------------------------------|--|
| Produits de décomposition dangereux : | A haute température (>250°C) formation de SO(x), de NO(x) et de NH ₃ . Formation de NH ₃ possible par contact avec des produits fortement alcalins. |
| Autres données : | Produit réagissant avec le cuivre, le zinc ou leurs alliages (bronze, laiton, acier galvanisé). Ces matériaux ne doivent pas être utilisés pour manipuler le produit. |

11. Informations toxicologiques

| | |
|-------------------------------|--|
| Toxicité aiguë : | Du composant : Ammonium nitrate DL ₅₀ voie orale (rat) : 2500 – 3000 mg/kg (tests OCDE) Du composant : sulfate d'ammonium DL ₅₀ voie orale (rat) : 2840 mg/kg |
| Toxicité à long terme : | Aucun des composants principaux n'est inscrit sur les listes des produits cancérigènes de l'I.A.R.C. |
| Informations toxicologiques : | En cas d'inhalation d'aérosols : irritation des voies respiratoires, toux, possibilité de difficultés respiratoires. En cas de contact prolongé avec la peau : irritation possible. En cas de contact avec les yeux : irritation. En cas d'ingestion : douleurs possibles à l'œsophage et à l'estomac, peut entraîner des nausées, des vomissements et des diarrhées. |
| Autres informations : | En cas d'ingestion d'une grande quantité d'ammonium nitrate, possibilité de baisse de la pression artérielle, et d'apparition d'une méthémoglobinémie. |

12. Informations écologiques

Données sur la formulation

Mobilité :

Les ions sulfate, thiosulfate et ammonium sont adsorbés par le sol.
Les sulfates solubles non adsorbés passent en phase aqueuse

Biodégradabilité :

Le mélange est facilement dégradé par les plantes en formant de l'azote.

Bioaccumulation :

Aucune connue pour les organismes du sol et de l'eau.

Effets écotoxicologiques :

Le mélange est peu toxique pour la faune aquatique.
Un déversement important de nitrates et sulfate dans des eaux stagnantes peut avoir des effets nocifs sur la faune aquatique et provoquer une eutrophisation.

Autres indications concernant l'écologie

En cas de manipulation et d'utilisation adéquates, aucun problème écologique n'est à craindre.

Eviter de répandre une grosse quantité de produit dans l'environnement.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

selon la directive 91/155/CEE modifiée

Création le : 08/01/2007 révision: 10/10/10
Version : 2.0

Page: 5/6

Nom commercial :

SOLUTION AZOTÉE 2%% +S

13. Considérations relatives à l'élimination

Élimination du produit :

Une utilisation correcte du produit ne doit pas générer de déchets.

Destruction des récipients vides :

Élimination par incinération ou revalorisation du matériau par recyclage après élimination des résidus de produit par lavage à l'eau.

14. Informations relatives au transport

| Règlement de transport : | ADR/RID/ADNR | IMDG/OMI | IATA/ICAO |
|--|--------------|----------|-----------|
| PRODUIT NON SOUMIS AUX PRESCRIPTIONS DE TRANSPORT | | | |

15. Informations réglementaires

Étiquetage suivant les Directives CE et leurs adaptations :

Cette préparation n'est pas soumise à la réglementation de l'étiquetage selon la Directive 1999/45/CE et les règles européennes en vigueur.

Cette préparation est auto-classifiée par le fabricant :

Symbole : Aucune

Phrases R : Aucune

Phrases S : Aucune

Ses composants principaux sont repris dans l'inventaire européen EINECS des substances.

Réglementation suivant les Directives européenne engrais :

Règlement 2003/2003/CE et Directive 76/116/CEE et ses directives annexes : informations réglementaires obligatoires sur les emballages.
Directives 82/501/CEE, 87/216/CEE, 88/610/CEE : risque majeur, SEVESO

16. Autres informations

Phrases réglementaires mentionnées dans les chapitres 2 et 3 :

R8 – Favorise l'inflammation de matières combustibles.
R9 – Peut exploser en mélange avec des matières combustibles.

Origine :

Cette fiche a été réalisée sur la base des informations fournies et mises à jour par le distributeur.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

selon la directive 91/155/CEE modifiée

Création le : 08/01/2007 révision: 10/10/10
Version : 2.0

Page : 6/6

Nom commercial : **SOLUTION AZOTÉE 2%% +S**

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les indications données ci-dessus sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et expériences relatives au produit concerné à la date de mise à jour. Elles sont données de bonne foi.
L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuels encourus si ce produit est utilisé pour d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.
Cette fiche ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité.